SION, MARDI 10 SEPTEMBRE 1935 — PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI — No 103 — 32e ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 — Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

La bonne adresse:
Teinturerie Valaisanne
Lavage chimique — Sion JACQUOD FRÈRES — Deuil très rapide
Téléphones 4.64 et 2.25

Etiquettes de vins
GRAND CHOIX
à l'Imprimerie du Journal

Au Conseil de la S.d.N.

(Correspondance particulière)

Après avoir débuté dans une atmosphère presque optimiste, le Conseil de la Société des nations poursuit ses travaux à Genève; mais déjà les esprits sont plus tendus, surtout depuis le moment où le délégué italien a cru devoir quitter la salle pendant l'exposé du représentant de l'Ethiopie.

Où donc en est toute cette tentative de conciliation que la France et la Grande-Bretagne s'efforcent de poursuivre pour demeurer en règle avec les obligations du pacte?

C'est le professeur Jize, agent de l'Ethiopie, qui fait l'exposé demandant que pour éviter une guerre d'extermination, l'on ne s'engage plus dans une procédure dilatoire, destinée seulement à gagner du temps et à permettre à l'Italie de choisir le moment favorable pour déclencher la guerre préparée depuis de longs mois. Le Conseil doit présenter rapidement des propositions efficaces pour prévenir la guerre. Le gouvernement éthiopien proteste et dénonce la manœuvre de son adversaire le mettant hors la loi et ne voulant pas discuter sur un pied d'égalité. Il appartient donc au Conseil de rechercher si l'indignation de l'Italie n'est pas pour cacher tout simplement de sinistres desseins.

Le gouvernement éthiopien invoque enfin le pacte et demande au Conseil de prendre ses responsabilités dans des circonstances où l'existence même d'un membre de la S. d. N. est mise en question par le gouvernement italien. Le Conseil doit prendre les mesures qui s'imposent pour empêcher la guerre.C'est pourquoi le gouvernement éthiopien s'oppose à tout ajournement et fait un appel suprême à la conscience de l'humanité que la S. d. N. doit représenter. Il ne faut pas, dit, en terminant, le représentant de l'Ethiopie, qu'un concours efficace soit refusé à mon pays, simplement parce que son agresseur est puissant.

Après le professeur Jize, c'est M. Litvinof représentant de la Russie, qui déclare ne pouvoir guère approuver l'attitude du représentant de l'Italie dont le langage équivaut à une demande invitant le Conseil de la S. d. N. à ne pas se conformer aux obligations internationales et à répudier tout simplement le pacte de la S. d. N. Le représentant de la Russie demande donc au Conseil de ne reculer devant aucune mesure pour éviter un conflit armé.

On voit combien, à l'heure qu'il est, l'autorité de la S. d. N. traverse des moments difficiles, combien aussi la paix est en danger. Et puis, en quittant la table du Conseil pour ne pas entendre les reproches formulés par l'Ethiopie, la délégation italienne a-t-elle voulu, par ce geste, démontrer que la rupture définitive avec Genève n'est plus qu'une question de jours, voire même d'heures?

En tout cas, la situation politique est extrêmement inquiétante, et ceux-là qui, la France surtout, sont pour la conciliation,n'est certes pas une tâche aisée facile à remplir, d'autant plus que toujours plus nombreux sont les appels adressés contre l'Italie, appels adressés à la S. d. N. afin que tout soit tenté pour empêcher la guerre italo-éthiopienne. A cet égard, citons la IIe et la IIIe internationale, le rassemblement populaire français, la Ligue pour le Christianisme, etc.

M. Mussolini est, sans aucun doute, le seul homme sachant exactement si jamais les offres britanniques seront acceptées. Mais ce dont tout le monde peut se rendre compte sans craindre de se tromper, c'est que tant qu'il y aura de la pluie en Ethiopie, la guerre ne sera pas déclarée.

Quant au Conseil de la S. d. N., il constitue un comité chargé de poursuivre la tentative d'une conciliation. Autant dire, chargé de poursuivre l'ombre d'une chimère!

Et puis le Conseil s'occupe de la fabrication clandestine de l'opium!

Ajoutons que le baron Aloïsi, représentant de l'Italie, revient aux séances, dès que l'on ne parle plus de l'Ethiopie.

Et c'est ainsi qu'un comité, présidé par le représentant de l'Espagne, va étudier à fond le problème des relations entre l'Italie et l'Ethiopie.

L'ombre de Molière doit bien regretter de ne plus être de ce monde!

Alexandre GHIKA.

Démission du nonce du pape dans la ville fédérale

Mgr Pietro di Maria, nonce du pape à Berne, dont l'état de santé est précaire, sur conseil de ses médecins, a demandé au souverain pontife à être libéré de ses fonctions. Le pape lui a envoyé une lettre dans laquelle, après avoir accepté sa démission, il évoque les longues années de travail et les services qu'il a rendus à l'Eglise.

Mgr Pietro di Maria est âgé de 70 ans.

Petite revue mondiale

Un mariage qui dure une heure

Avec la solennité traditionnelle, le tribunal sheriat à Serajevo avait conclu le mariage mahométan de la belle Fatina et du ventripotent Hamid. Mais, sur le chemin du retour, l'épouse eut l'audace de rappeler à son époux le cadeau de noces qu'il lui avait promis. Il s'éleva aussitôt une vive discussion entre les deux, discussion qui dégénéra rapidement en voies de fait. Affolée, la jeune mariée se réfugia à l'office de l'état-civil, où elle exposa le cas à un fonctionnaire et à un juge, demandant finalement la dissolution du mariage. En raison des circonstances particulières de la cause, le divorce fut prononcé immédiatement, et les époux rentrèrent à la maison chacun chez soi.

Des billets de banque dans un trou de souris

Acteurs de cette petite histoire: une voiture de chemin de fer, une souris, une liasse de billets d'une livre et la banque d'Angleterre. Lorsqu'une voiture de chemin de fer dut être ramenée de la voie de garage à Swindon, un des ouvriers aperçut un morceau de papier vert sortant du ventilateur depuis longtemps inutilisé. En examinant le cas, il constata que ce ventilateur servait d'habitation à une famille de souris et que, pour des raisons mystérieuses, il contenait, en outre, une liasse de billets de banque. Actuellement, les experts de la banque d'Angleterre s'amusent à reconstituer les billets de banque avec les morceaux que les souris ont bien voulu respecter, afin d'établir dans quelle mesure la banque d'Angleterre est tenue à rembourser les billets.

34 nègres collés contre un mur

Roosevelt Sharp est un nègre mesurant 2 mètres de long. Dans une exhibitation du Far West, il avait exercé la profession de lancer de lasso. Il fut emprisonné pour quelque bêtise et incarcéré dans une cellule où se trouvaient déjà 34 autres nègres. Lorsqu'il fit son entrée, muni de son gigantesque chapeau et chaussé d'impressionnantes bottes, la joie de ses collègues fut grande.

Bientôt, ses compagnons se moquèrent de lui. Pendant dix minutes, Sharp fut patient. Mais comme les railleries continuaient, il mit knok-out un de ses adversaires. Les 33 autres nègres se précipitèrent sur lui pour venger la victime de Sharp. Mais cette attaque n'impressionna nullement le gaillard. Lorsque les gardiens de la prison, attirés par les hurlements des nègres, pénétrèrent dans la cellule, 34 nègres aux trois quarts morts gisaient par terre, où étaient collés contre les murs. Roosevelt Sharp, qui, n'était pas du tout en colère, expliqua paisiblement la situation. Le nègre Sharp n'a pas de soucis à se faire quant à son avenir, car le gardien en chef a décidé de donner sa démission et de se faire le manager de Roosevelt Sharp, afin de l'exhiber comme boxeur.

En Italie

DEPART DES TROUPES ITALIENNES

Quarante officiers et 500 chemises noires se sont embarqués à Naples, à destination de Massouah, base italienne en Erythrée.

D'autre part, le vapeur « Traviata » transformé en navire porte-avions, a lui aussi quitté Naples, ayant à son bord un certain nombre d'avions de chasse et de bombardement.

Deux autres navires ont quitté Naples avec plusieurs centaines de soldats et du matériel de guerre.

***

L'Italie fait d'importants achats

L'Italie a acheté sur les marchés américains près de 150.000 tonnes de ferraille pendant les premiers six mois de 1935, contre 97.000 tonnes durant la même période de 1934, ainsi que de grandes quantités de matériaux divers. Les commandes d'essence et d'huile ont été également importantes.

Les achats italiens portent, en outre, sur l'acier spécial pour la fabrication de douilles d'obus, le cuivre, le fer, l'acier, les machines-outils, le coton, les produits alimentaires les conserves.

La plus grande partie des achats furent faits contre paiement, en espèces, à New-York à la livraison de la marchandise en Italie. Quelques achats furent cependant faits à crédit, les représentants italiens s'étant engagés à faire d'importantes concessions sous forme d'arrangements spéciaux sur le marché italien.

PENSÉE

L'histoire doit être une louange ou un blâme continuels du bien ou du mal. Souvent elle ne loue que le succès, ou ne voit qu'un côté des choses, comme beaucoup de gens admirent l'édifice du Colysée, mais oublient qu'il est le plus abominable monument du vice.

XVIme Comptoir suisse

Le peuple suisse commence à s'apercevoir que, si nous pouvons espérer une amélioration assez sensible de la situation économique actuelle, les beaux jours de l'avant-guerre sont définitivement révolus pour ceux qui sont arrivés à l'âge mûr. Après les guerres de la Révolution et de l'Empire, ce ne fut guère qu'en 1860 — date à laquelle le franc français reconquis le pair — que l'Europe retrouva des conditions normales. La spéculation à la hausse, qui sévit de 1925 à 1930, et aggrava la situation au lieu de l'améliorer provint, en partie, surtout d'illusions à cet égard.

Pour recourir au style militaire, l'heure n'a pas encore sonné de la glorieuse « percée » qui permettra de culbuter à la hussarde l'adversaire, au risque de nous faire battre à plate couture. C'est en conquérant avec patience et ténacité le sol, kilomètre par kilomètre, en consolidant les positions acquises, que nous progresserons victorieusement, en ébranlant peu à peu l'ennemi.

L'organisation de foires régionales ou nationales constitue un des principaux moyens de stimuler la vie économique, en permettant aux consommateurs de se faire une idée d'ensemble de la production nationale, de façon à faire ses achats avec plus de discernement. Nous nous gardons de leur demander de se procurer des produits suisses qui leur causeraient une déception. Mais combien de fois le public sort-il ravi et émerveillé des ressources inconnues de notre production nationale, qu'il ignorait totalement et dont seule une Foire pouvait lui révéler les trésors?

Aussi, constate-t-on, après chacune de nos Foires nationales, de Lausanne comme de Bâle, que les affaires se raniment. Mais ces entreprises ne sont pas utiles seulement aux producteurs qui voient s'enrichir leurs carnets de commandes. Elles ne le sont pas moins aux consommateurs, puisqu'elles fournissent aux exposants l'occasion d'entendre leurs clients faire valoir leurs vœux, sinon leurs doléances, dont ils ne manqueront pas de tenir compte en vue de l'année suivante.

Enfin, les consommateurs apprennent à acheter, art de premier ordre, qui n'est peut-être pas aussi répandu que certains se l'imaginent, et qui permet à la fois de vivre mieux et meilleur marché.

Aussi, est-ce avec une entière conviction que l'Association de propagande « Semaine suisse » engage tous les citoyens à se rendre en foule au XVIe Comptoir Suisse à Lausanne, qui dépasse en intérêt les précédents, et contribuera sans doute à mettre en marche les affaires, grevées d'un pessimisme excessif. Donc, que chacun se donne rendez-vous à Lausanne, et que ce Comptoir suisse devienne pour tous un motif d'encouragement et d'espoir.

La mort de la reine Astrid

Les bruits les plus fantaisistes ont couru à propos de l'accident qui causa la mort de la reine Astrid.

On a prétendu que le roi roulait à une vitesse exagérée. A un moment donné, il aurait regardé le Righi; cette seconde d'inattion aurait été la cause de l'accident. D'après une autre version, le roi aurait eu les yeux fixés sur une carte touristique que la reine avait dépliée sur ses genoux. Tout cela est fantaisiste.

L'enquête a établi que le roi roulait à 50 kilomètres à l'heure. Il suivait la voiture d'une personne de sa suite. Cette voiture, pour éviter un enfant de six ans qui se trouvait sur la route, fit un écart.

Le roi dut suivre le mouvement et c'est ainsi que l'accident se produisit.

Votre assurance-auto à la Mutuelle Auto, Agence F. Berche, Sion

Un discours de Sa Sainteté Pie XI pour la Paix

Le pape, venu expressément de sa résidence d'été, a célébré la messe, à la basilique de St-Paul, pour les anciens combattants venus au nombre de 20,000.

A la fin de la messe, les anciens combattants ont entonné le «Credo», sous la direction de l'abbé Bergey, puis le pape prononça un discours pour évoquer le souvenir de la plus grande guerre de l'histoire dont tous les anciens combattants étaient le véritable souvenir: C'est une chose infiniment belle et infiniment triste.

Le pape déclara ensuite qu'il ferait tous ses efforts pour que la paix soit maintenue et termina par ces mots: «Que Dieu nous donne la paix, la paix selon la vérité, selon la dignité et l'honneur, selon la justice et le respect des droits».

Politique valaisanne

LES ELECTIONS D'AUTOMNE

Nos prévisions étaient justes. Dans le Haut-Valais, un fort mouvement se dessine en faveur d'une liste séparée. Le « Walliser-Bote» organe du conservatisme intégral, et journal le plus influent et le plus répandu de la partie allemande du canton, publiait, vendredi, un article qui ne laisse subsister aucun doute à ce sujet. La cassure entre les conservateurs hauts-valaisans et les conservateurs du Bas est nette, catégorique. Aucune liste unique n'est possible pour les prochaines élections législatives fédérales.

Au frontispice de son article, le « Walliserbote » écrit ces mots:

Notre attitude. Une liste séparée pour les élections du Conseil national. Un Haut-Valaisan comme conseiller aux Etats.

Notre devise: concentration des bonnes volontés et lutte contre la corruption.

C'est net et cela sent la poudre.

Le « Walliserbote » constate que, depuis 15 ans, la partie saine de la population est effrayée par les excès commis par le gouvernement conservateur, il fait allusion au régime de favoritisme et de corruption qui aurait été instauré et affirme que ce système conduit le canton à une ruine morale et financière.

Ces accusations, portées par un organe conservateur catholique, qui, depuis 50 ans, lutte pour la défense des principes religieux et politiques, aura certainement une répercussion dans le pays.

M. Kaempfen, président des jeunesses conservatrices du Haut-Valais, est non moins catégorique. Dans le « Fenner », organe des jeunes, il écrit ceci:

« Nous nous opposerons à tout compromis nous ne nous prêterons pas à cette politique de maquignons. Une liste qui porterait comme candidats des hommes, hier ennemis, réconciliés pour les élections et adversaires demain, est indigne d'un peuple catholique.

La situation est donc nette. Toute liste unique est exclue.

Qu'adviendra-t-il? Une liste haut-valaisanne, apparentée à la liste française ou deux listes différentes, toutes deux apparentées à la liste officielle bas-valaisanne.

Alors que l'Italie commence ses hostilités contre l'Ethiopie, les partis politiques valaisans préparent leurs batteries.

Quel sera le Négus haut-valaisan?

Tribune libre

Pour l'écoulement de nos vins

On nous écrit:

Les Français ont le sens du commerce et du commerce intelligent. Allez dans un restaurant de la Bourgogne, commandez un dîner et l'on vous servira un flacon d'excellent vin du pays, compris dans le menu. Si vous désirez un vin supérieur, vous paierez un supplément. Il est, en effet, dans les mœurs, qu'un dîner, si bon soit-il, ne sera jamais parfait, s'il n'est arrosé par une goutte de ce nectar auquel Noé déjà, fit les honneurs. Par contre, un dîner, même médiocre, deviendra savoureux et mettra de la gaîté au cœur, si Bacchus a pris place au festin.

Brillat Savarin et Léon Daudet l'ont dit avant nous.

Cette méthode est d'ailleurs une réclame efficace pour les restaurateurs.

Les hôteliers suisses ne voudront-ils pas suivre l'exemple de leurs collègues français? Aujourd'hui, ils achètent un litre de bon vin à fr. 0.90 le litre, soit fr. 0.20 les deux décis.

Avec un peu de bonne volonté, ne croyez-vous pas qu'il leur serait très facile de glisser ces deux décis de fendant dans un menu de fr. 3.50? Personne ne s'en apercevrait, les clients seraient heureux et nos vins s'écouleraient.

Que nos restaurateurs essaient. Dans un an, ils en constateront les heureux résultats.

***

On nous prie d'insérer:

L'écoulement des vins du pays étant si difficile par ces temps de crise générale, il intéressera peut-être les propriétaires-viticulteurs qui l'ignorent, de savoir, qu'en vertu de l'art. 64, lettre a) de la loi du 24 novembre 1916 sur les hôtels, auberges et débits de boissons alcooliques, la vente à l'emporter (c'est-à-dire par n'importe quelle quantité) des boissons obtenues par la fermentation d'un produit provenant de la récolte du vendeur est libre.

Le propriétaire de vigne peut donc vendre librement, sans concession ni patente, ni autre formalité quelconque, le produit de la récolte de ses vignes, à l'emporter aussi bien en dessous qu'en dessus de 2 litres.

Cette disposition permet donc aux consommateurs de se procurer à bon compte du très bon vin, et au producteur, d'en tirer le meilleur parti possible, par la suppression de l'intermédiaire.

REICHENBACH FRÈRES & Cie - SION
FABRIQUE DE MEUBLES
VISITEZ NOS MAGASINS

LETTRE
ouverte au Conseiller fédéral OBRECHT, chef du Département de l'Economie publique

Le groupement jeune-conservateur haut-valaisan a envoyé au Conseiller fédéral Obrecht la lettre ouverte suivante:

Monsieur le Conseiller fédéral,

Vos multiples occupations, comme Conseiller fédéral, ne vous permettent pas de prendre en considération tous les articles publiés dans les journaux, concernant votre département. Nous espérons cependant que vous pourrez consacrer 5 minutes de votre temps précieux, à examiner la requête suivante et à nous donner une réponse.

1) Est-il exact que l'importation des légumes, en Suisse, est contingentée, c'est-à-dire que le permis d'importation est délivré sur la base des quantités importées par les marchands de primeurs pendant les années précédentes?

2) Est-il exact que, le printemps passé, des Hauts-Valaisans, tous de bons Suisses, vous ont prié de leur accorder l'importation d'un certain contingent de légumes?

3) Est-il exact que l'autorisation leur fut refusée, sous prétexte qu'elle avait déjà été accordée à d'autres marchands de primeurs et qu'une nouvelle autorisation ne se justifiait pas?

4) Est-il exact que les requérants vous ont rendu attentif au fait que les primeurs, à qui l'autorisation avait été accordée, étaient d'origine italienne et que, selon la Constitution, encore actuellement en vigueur, le devoir du Conseil fédéral était, en premier lieu, de veiller aux intérêts des ressortissants suisses?

5) Est-il exact que, malgré cette observation, le Département de l'Economie publique refusa d'accéder à la demande des Hauts-Valaisans?

Monsieur le Conseiller fédéral, nous vous serions reconnaissants de donner une réponse à ces questions, car la population haut-valaisanne ne peut s'expliquer votre attitude dans cette affaire, malgré tout le respect qu'elle a pour les conventions internationales.

Elle constate tous les jours, que le sentiment de la solidarité entre les étrangers domiciliés en Suisse se développe toujours plus.

Aussi longtemps que l'art. 31 de la Constitution fédérale laisse une telle liberté de commerce aux étrangers établis chez nous, il serait indiqué que le Département de l'économie publique ait une meilleure compréhension de la situation économique à l'égard des Suisses.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de notre parfaite considération.

Signé: Groupement jeune-conservateur Haut-Valaisan

(Note de la Réd.) Nous comprenons fort bien l'attitude du Haut-Valais et nous voulons espérer que le Département de l'Economie publique prendra leur requête en considération.

Il ne faut cependant pas oublier que plusieurs Valaisans occupent des situations en vue, en Italie, sous la protection du gouvernement italien et que les Suisses doivent avoir le souci d'entretenir toujours de bonnes relations avec nos voisins du sud.

Jeunesse et formation professionnelle

On nous écrit:

Beaucoup de parents, dont les enfants ont quitté définitivement l'école primaire ce printemps, vont se poser cette question: Qu'allons-nous faire de notre fils? Dans quelle direction faut-il orienter sa vie?

Il y a, d'autre part, les professions libérales et l'artisanat, carrières aujourd'hui fortement encombrées, qui exigent, les premières surtout, de longues années de formation et partant de gros sacrifices pécuniaires.

Pourquoi donc ne garderiez-vous pas vos enfants à la terre? De nos jours, on constate avec plaisir un retour des meilleurs éléments vers celle-ci. On ne peut pas parler d'encombrement dans notre agriculture valaisanne. Elle offre encore des possibilités très étendues. Notre sol est à même de produire davantage. Cependant n'est pas agriculteur qui le veut. Cette profession, de même que l'artisanat, exige, de nos jours surtout, des connaissances spéciales. A côté de l'expérience pratique, l'étude et la formation professionnelle, dans une école d'agriculture, est nécessaire. Que nos jeunes gens se souviennent de la parole d'un éminent économiste français: « La glèbe n'a jamais abandonné ceux qui ont placé leur confiance en elle.»

La votation du dimanche 8 septembre

Les résultats :

Une défaite

La défaite du mouvement revisionniste est incontestable. Les chiffres sont éloquents et prouvent suffisamment que, pour l'instant, il faut faire son deuil d'une revision de la constitution. Certes, la question n'est pas enterrée, elle est simplement ajournée, et si le bulletin de vote n'a pas eu la victoire, la revision se fera par un autre moyen.

Il ne faut pas se faire d'illusions. La situation politique de la Suisse est mauvaise. Les citoyens patriotes s'entredéchirent pendant que la vague rouge monte menaçante à l'horizon. En présence du danger, les jeunesses patriotes élèveront la voix et demanderont une nouvelle orientation. Malheureusement, les jeunes restent jeunes; ils ne connaissent pas encore assez le corps électoral pour être sûrs du succès. Leur élan, noble et généreux, pour le bien de la patrie, s'est brisé devant l'opposition du parti radical qui, depuis 1848, dirige les destinées de la Suisse.

Il est indéniable que la coalition des partis nationaux, des fascistes, des catholiques et des libéraux constituait un bloc fragile. Comment associer, dans un même programme de lutte, les jeunes radicaux aux idées avancées et les conservateurs catholiques dont la politique revêt un caractère confessionnel avancé.

La question religieuse, il n'y a pas de doute, pesa de son poids dans la balance.

Les protestants eurent peur des organisations catholiques, qui revendiquaient un «Etat chrétien», et, de l'autre côté de la barricade, on vit des prêtres se lancer contre la revision, pour éviter des luttes confessionnelles qui firent tant de mal au pays.

Mais la page n'est pas tournée. Une dizaine d'initiatives ont été déposées sur le bureau du Conseil fédéral, le peuple se prononcera. A ce moment, les antirevisionnistes verront peut-être clair et regretteront leur attitude.

Le vote des cantons

Cantons	Oui	Non
Zurich	24,944	108,316
Berne	13,601	73,647
Lucerne	10,658	17,109
Uri	1,534	2,220
Schwyz	2,759	4,956
Obwald	1,286	1,107
Nidwald	870	1,125
Glaris	1,261	4,916
Zoug	1,851	3,410
Fribourg	11,616	9,517
Soleure	8,474	18,004
Bâle-Ville	4,890	20,716
Bâle-Campagne	1,865	12,349
Schaffhouse	2,465	9,449
Appenzell-Ext.	1,324	8,228
Appenzell-Int.	1,020	1,010
St-Gall	20,888	37.237
Grisons	6,418	13,494
Argovie	13,132	46,761
Thurgovie	6,663	21,375
Tessin	5,671	10,156
Vaud	26,760	53,982
Valais	9,282	7,442
Neuchâtel	4,643	11,114
Genève	9,786	12,374
Totaux	193,841	510,014

Le vote du Valais

Conches

COMMUNES	Oui	Non
Ausserbinn	7	1
Bellwald	70	0
Biel	19	1
Binn	42	2
Blitzingen	40	6
Ernen	42	14
Fiesch	72	10
Fieschertal	30	2
Geschinen	17	2
Gluringen	22	0
Lax	39	3
Mühlebach	16	6
Münster	66	14
Niederwald	16	2
Obergesteln	74	5
Oberwald	46	5
Reckingen	61	8
Ritzingen	20	5
Selkingen	17	1
Steinhaus	16	1
Ulrichen	50	11
	782	99

Rarogne or.

Betten	90	0
Bister	10	2
Bitsch	16	20
Filet	7	6
Goppisberg	17	1
Greich	4	8
Grengiols	30	9
Martisberg	13	0
Mörel	26	3
Ried-Mörel	80	0
	293	49

Brigue

Birgisch	33	10
Brig	150	159
Brigerbad	8	4
Eggerberg	13	18
Glis	50	94
Mund	68	14
Naters	123	213
Ried-Brig	62	14
Simplon	85	3
Thermen	46	6
Zwischbergen	15	2
	663	537

Viège

COMMUNES	Oui	Non
Baltschieder	25	6
Eisten	33	28
Embd	6	30
Eyholz	7	13
Grächen	57	25
Lalden	15	12
Randa	53	18
Saas-Almagel	30	0
» Balen	50	0
» Fee	84	3
» Grund	81	5
St. Niklaus	73	54
Stalden	49	41
Staldenried	27	5
Täsch	39	13
Törbel	51	35
Visp	94	131
Visperterminen	130	14
Zeneggen	37	10
Zermatt	133	24
	1074	467

Rarogne occ.

Ausserberg	96	6
Blatten	97	3
Bürchen	59	12
Eischoll	65	8
Ferden	76	5
Hothen	19	21
Kippel	85	3
Niedergesteln	18	14
Raron	52	24
Steg	57	17
Unterbäch	41	19
Wyler	84	5
	729	137

Loèche

Agarn	9	34
Albinen	47	8
Bratsch	5	10
Ergisch	26	9
Erschmatt	24	15
Feschel	12	21
Gampel	71	20
Guttet	3	30
Inden	8	8
Leuk	59	155
Leukerbad	38	73
Oberems	32	5
Salgesch	74	50
Turtmann	46	39
Unterems	24	5
Varen	67	42
	545	524

Sierre

Ayer	46	10
Chalais	110	145
Chandolin	17	17
Chermignon	74	37
Chippis	39	94
Granges	34	45
Grimentz	33	6
Grône	32	83
Icogne	37	11
Lens	144	92
Miège	54	38
Mollens	29	32
Montana	87	66
Randogne	48	74
St-Jean	19	26
St-Léonard	49	65
St-Luc	51	73
Sierre	233	300
Venthône	40	48
Veyras	12	14
Vissoie	30	6
	1218	1216

Hérens

Agettes	37	20
Ayent	190	78
Evolène	92	33
Hérémence	170	575
Mase	32	17
Nax	6	31
St-Martin	75	65
Vernamiège	28	13
Vex	52	93
	682	925

Sion

Arbaz	56	33
Bramois	55	34
Grimisuat	86	12
Salins	17	57
Savièse	86	293
Sion	585	342
Veysonnaz	49	7
	934	778

Conthey

Ardon	123	83
Chamoson	221	119
Conthey	322	134
Nendaz	209	261
Vétroz	106	53
	981	650

Martigny

Bovernier	37	36
Charrat	30	47
Fully	286	166
Isérables	23	131
La Bâtiaz	72	11
Leytron	92	98
Martigny-B.	66	134
Martigny-C.	65	83
Martigny-V.	104	221
Riddes	29	163
Saillon	63	48
Saxon	63	196
Trient	27	23
	957	1357

Entremont

COMMUNES	Oui	Non
Bagnes	317	298
Bourg-St-Pierre	95	39
Liddes	59	79
Orsières	142	127
Sembrancher	50	62
Vollèges	92	53
	755	598

St-Maurice

Collonges	18	51
Droénaz	19	39
Evionnaz	42	66
Finhaut	42	60
Massongex	30	46
Mex	21	4
St-Maurice	171	211
Salvan	110	90
Vernayaz	63	111
Vérossaz	21	27
	537	705

Monthey

Champéry	76	46
Collombey-Mur	82	86
Monthey	241	351
Port-Valais	54	85
St-Gingolph	42	33
Troistorrents	202	42
Val d'Illiez	134	42
Vionnaz	84	55
Vouvry	114	133
	729	873

RECAPITULATION

DISTRICTS	Oui	Non
Conches	782	99
Rarogne or.	293	49
Brigue	663	537
Viège	1059	455
Rarogne occ.	729	137
Loèche	545	524
Sierre	1218	1216
Hérens	682	925
Sion	934	778
Conthey	981	650
Martigny	957	1357
Entremont	755	598
St-Maurice	537	705
Monthey	729	873
Militaires	131	120
Totaux	11010	9035

Commentaires

On savait, et nous l'avions annoncé, que la revision de la Constitution serait refusée en Suisse, à une grosse majorité. Mais l'on ne s'attendait pas à des résultats aussi surprenants en Valais.

Par 11.010 oui contre 9035 non, notre canton a accepté la revision alors que l'on comptait sur une majorité des deux tiers de oui contre un tiers de non.

Cela est d'autant plus étonnant, qu'à l'exception du « Confédéré » qui avait publié des articles pour et contre la revision, tous les autres journaux avaient pris une attitude catégoriquement affirmative. Cela est d'autant plus étonnant que le parti conservateur qui dispose d'une grande majorité dans le pays, en faisait presque une question de principe. Mieux, les jeunes conservateurs bas-valaisans avaient déclaré qu'ils n'appuyeraient aux élections du Conseil national que des hommes favorables à la revision et qui descendraient dans l'arène pour la défendre. De leur côté, les jeunes haut-valaisans menaient une campagne farouche dans le même sens.

Contre ce bloc conservateur, les radicaux étaient divisés. Les jeunes, sous l'inspiration de leur énergique chef, M. René Spahr, avaient pris une attitude favorable, tandis que les vieux restaient dévoués à la direction donnée par le leader, le conseiller national Crittin, nettement défavorable à l'initiative.

Les socialistes seuls marchaient compacts contre la revision.

Tout laissait donc supposer que la majorité des oui serait impressionnante dans notre canton. Or, cette majorité n'est que de 2000 voix.

Il faut donc conclure que, dans le parti conservateur, un grand nombre de citoyens ont lâché leurs chefs et pris position contre la revision.

Dans un article paru, il y a quinze jours, nous avions fait allusion aux fonctionnaires fédéraux conservateurs qui ne font pas partie du cartel chrétien social et nous avons affirmé que la plupart d'entre eux étaient des anti-revisionnistes. Nos pronostics se sont révélés exacts. Le personnel fédéral ne veut rien modifier: il craint qu'une nouvelle constitution se tourne contre eux. Dans les milieux ecclésiastiques, l'enthousiasme n'était pas non plus toujours très vibrant pour la revision, de crainte que la future constitution, élaborée par les radicaux et les socialistes, soit encore moins favorable aux catholiques. D'autres eclésiastiques estimaient que la paix confessionnelle pourrait être troublée par une nouvelle charte, et par l'arrivée de nouveaux couvents.

Enfin, il est hors de doute que plusieurs chefs conservateurs marchaient pour la revision par discipline, pour la façade, alors qu'au fond de leur cœur ils faisaient les vœux pour le succès des antirevisionnistes. D'ailleurs, qu'ont fait nos candidats au Conseil national en faveur de la revision? M. André Germanier a organisé la conférence Musy à Sierre, M. Evéquoz a parlé à Vétroz et c'est tout.

Dans une question aussi importante, il eût été du devoir des chefs d'éclairer leurs électeurs par des conférences et d'organiser la campagne pour la revision. Nous voulons parier que lorsqu'il s'agira de défendre leurs candidatures, nos candidats au Conseil national sauront se démener et parcourir le pays.

Ils ont récolté ce qu'ils ont semé.

Jetons un coup d'œil sur les résultats par district.

Le Haut Valais donne une grosse majorité acceptante. Dans tous les districts comme Conches, Rarogne oriental et occidental, où le mouvement des jeunes-conservateurs a des racines profondes et une influence incontestable, la majorité des oui est très forte.

A Viège, M. Petrig et les jeunes-conservateurs se sont retrouvés pour mener le combat, leurs efforts sont couronnés de succès.

Par contre ,dans le district de Brigue, l'influence des fonctionnaires fédéraux se fait sentir. Les communes de la montagne acceptent la revision et, parmi elles, la commune de M. Escher qui accuse le magnifique résultat de 83 oui contre 3 non; celles de la plaine comme Brigue, Glis et Naters rejettent l'initiative.

Le moins bon résultat du Haut-Valais est celui dont est originaire M. Lorétan. La majorité acceptante n'est que de quelques voix, et Loèche-ville refuse à une très grosse majorité.

Dans le centre, les districts de Sion et Conthey acceptent, celui d'Hérens refuse et celui de Sierre est partagé moitié moitié. A Sierre, les socialistes firent un gros effort et la conférence de M. Musy n'eut pas le résultat attendu.

Dans celui d'Hérens, la commune d'Ayent, sous l'inspiration de son président Chabbey, donne une majorité acceptante; par contre, Hérémence et Vex se classent parmi les antirevisionnistes.

Le résultat de la ville de Sion n'occasionne aucune surprise. Le comité du parti conservateur ayant lancé un appel en faveur de la revision, et les jeunes radicaux s'étant affirmé dans le même sens, la capitale accepte par 300 voix de majorité. Signalons que dans le hameau des Mayens de Sion, présidé par M. Imhof, on a trouvé dans l'urne 45 oui et 4 non.

Savièse continue son opposition aux décisions du parti conservateur, et Salins suit le mot d'ordre radical.

Le résultat du district de Conthey est inattendu. A l'exception de Nendaz où les socialistes sont en nombre, toutes les autres communes du district de M. Crittin acceptent la revision.

Dans le district de Martigny, le parti radical marche compact contre la revision. Seules les communes de Fully, Saillon et Trient l'acceptent.

M. Haegler ne peut être content de son district. Il avait mené une campagne acharnée en faveur de la revision, fait appel à l'attitude de M. Musy, et ses administrés sefusent de le suivre à une majorité de 200 voix.

Entremont, appelé le district haut-valaisan du bas, est en communion d'idées avec la partie allemande du pays et donne 755 oui contre 598 non.

Dans le district de Monthey, les communes conservatrices se conforment à la décision des comités à l'exception de Collombey, et les radicales votent avec M. Crittin.

Sur 32,000 citoyens inscrits, 20,000 ont pris part au vote.

La date choisie pour une votation de cette importance était mauvaise. De nombreux électeurs sont encore à la montagne, et c'est peut-être pour cela que le Conseil fédéral avait fixé la votation au 8 septembre. A une autre époque, les résultats du Valais eussent été autres.

CANTON DU VALAIS

LA CORRECTION DU ST-BARTHELEMY

La commission du Conseil national et la commission du Conseil des Etats, chargée de préaviser au sujet des crédits demandés par le Conseil fédéral pour la seconde étape (1935-1938) des travaux de correction du Saint-Barthélemy, laquelle comporte la construction de deux nouveaux barrages dont le coût est devisé 870,000 francs, soit 17,400 francs à la charge du canton de Vaud, 34,800 francs à la charge de la commune de Lausanne, 52,200 fr. à la charge de l'Etat du Valais et le solde, soit 765,000 francs à la charge des C. F. F., sont descendus vendredi au Grand Hôtel de Lavey-les-Bains.

La commission du Conseil national, dont font partie entre autres MM. Fr. Rossiaud, d'Asnières (Genève), M. Ed. Fazan, conseiller d'Etat à Lausanne et Pierre Benninger (Fribourg), est présidée par M. Emile Grünenfelder (Saint-Gall). La commission du Conseil des Etats, dont fait partie M. Piller (Fribourg), est présidée par M. Louis Chamorel (Gryon). M. le conseiller fédéral Etter, chef du département de l'Intérieur, à qui ressortissent les travaux publics ,assiste aux délibérations.

Samedi matin, après une séance plénière tenue à l'hôtel, les participants ont été conduits, par des automobiles, à Mex, d'où ils se sont rendus au pied du Folliet, pour se rendre compte de l'emplacement et des projets des nouveaux barrages, qui leur ont été expliqués au moyen de cartes et de plans. Les commissions prendront leur décision dans une séance ultérieure.

Puisse la construction des nouveaux ouvrages apporter aux populations de la région la sécurité qu'elles attendent.

DANS LE PARTI CONSERVATEUR
haut-valaisan

M. le Conseiller d'Etat Escher, président du parti conservateur haut-valaisan, convoque tous les délégués des communes, à Brigue, le 28 septembre.

L'assemblée générale du parti conservateur aura probablement lieu à Sion le 30 octobre, les listes de candidat devant être déposées le 7 octobre.

SOCIETE CANTONALE DES TIREURS VALAISANS

Le comité rappelle aux tireurs valaisans que le concours individuel au fusil et pistolet, selon le règlement fédéral du 16 décembre 1934, remis aux sections le 15 juillet 1935, aura lieu à Sion le 27 septembre 1935.

Tous les tireurs qui s'intéressent à ce concours peuvent demander des renseignements à leur comité ou à M. Henri Coppey, à Vouvry, chef du concours, qui recevra les inscriptions jusqu'au 15 septembre.

Le comité cantonal organisera également, avec l'aide du Comité I.P., un concours pour jeunes tireurs et juniors le 13 octobre. Tous les renseigneements seront donnés par M. le Colonel Thomas à Saxon ou le Capitaine Pignat à St-Maurice.

Le Comité.

FONDATION « POUR LA VIEILLESSE »

Fr. 214,642.50! C'est la somme que la section valaisanne de la Fondation «Pour la Vieillesse» a distribuée,durant ces six dernières années, aux vieillards, ses protégés. Une moyenne annuelle d'environ Fr. 35,773.—.

Quel subside pourrons-nous leur attribuer cette année?

La réponse dépend en grande partie du résultat de la collecte qui va se faire incessamment et que nous recommandons à tous chaleureusement.

Le Comité.

† M. JEAN-BAPTISTE STUDER

Samedi, un long cortège de parents, amis et connaissances, dont parmi elles, M. le Conseiller d'Etat Escher, ainsi que plusieurs autres autorités, accompagna M. Jean-Baptiste Studer au champ du repos.

Ce citoyen, enlevé brutalement à l'affection des siens, était unanimement respecté et aimé dans la région. Il fut longtemps maître-vigneron dans la famille Bonvin et il était considéré comme un de nos meilleurs viticulteurs. Sa loyauté, son esprit de justice, son caractère cordial étaient appréciés de tous.

Accidents

UNE CHUTE DE MILLE METRES

Trois jeunes gens d'Orsières, Ulrich Vernay, 22 ans, instituteur à Praz-de-Fort depuis deux ans, fils de M. Adrien Vernay, l'aîné de onze enfants, Charles Copt et Joseph Levay, guide, étaient partis vendredi, à la fin de l'après-midi, pour chasser dans le fond du val Ferret. Ils aperçurent un troupeau d'une vingtaine de chamois qui se dirigeaient sur le territoire italien. Pour ramener le gibier dans le vallon, Ulrich Vernay quitta ses compagnons, qui le virent tout à coup perdre pied et faire une chute de mille mètres sur le glacier de Proz, sur territoire italien.

Pour éviter des complications avec les autorités judiciaires italiennes, une colonne de secours se rendit à l'aube sur le lieu de l'accident et ramena le corps au val Ferret. C'est là que les autorités judiciaires suisses firent leur enquête.

UN MOTOCYCLISTE SE TUE

Dimanche, à 13 heures environ, un side-car, sur lequel avait pris place trois jeunes gens, portant plaque valaisanne No 2084, roulait sur la route Vionnaz-Vouvry-Muraz lorsque, non loin de cette dernière localité, la machine quitta soudainement la route pour une cause encore inexpliquée et culbuta. Un des occupants, M. Henri Solioz, fut grièvement blessé et succomba durant son transport à l'hôpital de Monthey.

Les deux autres personnes ont également été blessées et ont reçu les soins de M. le Dr Mariéthod, médecin à Vouvry. La gendarmerie de St-Maurice, à laquelle nous avons demandé des renseignements, sur avis du poste central de Sion, déclare n'avoir aucune connaissance de cet accident.

ACCIDENT MORTEL A LA GUEULAZ

Une jeune Genevoise, âgée de 22 ans, faisant dimanche, en compagnie de plusieurs personnes, une excursion au col de la Gueulaz, à deux heures de marche environ de Finhaut, descendait de ce col sur Emosson, lorsqu'elle fit une chute dans des circonstances encore mal connues, et fut tuée sur le coup. Son corps, enveloppé de couvertures, fut transporté non sans peine à Finhaut, puis à la morgue de Martigny, où les constatations légales ne pourront être faites, paraît-il, qu'aujourd'hui lundi.

ACCIDENT

Une collision, qui eut pu avoir des suites plus graves, s'est produite dimanche, à 20 h. 30, sur la Place du Midi, entre une motocyclette venant de la route d'Evolène et un auto-car.

Le motocycliste, M. Ami Varone, de Savièse, qui rentra dans l'arrière du car, n'eut heureusement pas grand mal. Sa machine, par contre, est dans un piteux état. Le car de M. Charbonnet, de Nendaz, arrivait à une allure modérée de l'avenue du Midi et ralentissait avant de s'engager sur la place du Midi.

Il ne nous appartient pas de discuter la nouvelle loi sur la circulation, mais il ne nous paraît pas admissible qu'un motocycliste, eût-il la priorité de passage, puisse s'engager dans un carrefour à une vitesse telle qu'il devienne un danger public.

Avec un peu de prudence de la part des conducteurs, nos journaux du lundi ne regargeraient pas toujours d'accidents de ce genre.

T. R.

Chronique Locale.

AUX RAIRETTES

Les collègues de M. Ph. Tavernier, qui vient de prendre sa retraite pour cause de santé, après plus de 30 ans de loyaux et dévoués services, lui ont témoigné toute leur amitié, leurs regrets, au cours d'une petite agape qui réunissait, aux Rairettes (Nendaz) les membres de la famille et quelques amis. M. le directeur Hermann sut, en des termes pleins de cœur et d'affection, remercier M. Tavernier pour les services rendus et lui souhaiter une heureuse retraite bien méritée.

M. Félix Mouthon exprima les sentiments d'amitié qui unissaient M. Tavernier et les facteurs. Au nom de ces derniers, M. Mouthon lui remit une channe.

M. Duroux, facteur, s'associa à ces paroles et M. Mercier, ancien conseiller national dans un discours ému, rappela la carrière de dévouement de M. Philippe Tavernier.

LES BUFFETIERS SUISSES A SION

Les buffetiers de gare de toute la Suisse tiendront leur assemblée annuelle à Sion les 26 et 27 septembre. Leur collègue, M. François Crettaz, dont on connaît le talent d'organisateur, a été chargé de la réception. Nul doute que les buffetiers recevront, dans notre ville, l'accueil le plus cordial.

AU CLUB ALPIN

Sous la direction de M. Ch. de Kalbermatten, président du groupe, les jeunes alpinistes sédunois se sont rendus samedi et dimanche, à la cabane Rambert, suivre un cours d'alpinisme. MM. de Rivaz et Gaillard, membres du comité central, ont inspecté les cours.

LA MENUISERIE KNUPFER INCENDIEE

Hier soir, vers minuit, le feu éclatait dans les ateliers de la menuiserie Knupfer, sise près de la gare.

Le corps des pompiers, immédiatement alerté, fit preuve de diligence. Dix minutes après l'alarme, le capitaine Andenmathen était sur les lieux et organisait la défense. Les hydrants furent aussitôt mis en action. Malheureusement, il fut impossible de maîtriser rapidement le brasier à cause des quantités de bois qui se trouvaient dans les ateliers. Ce n'est qu'à 1 heure du matin que le feu était éteint.

Le capitaine Andenmathen, se rendant compte du danger à la proximité des garages, organisa la protection de ces derniers.

Pour l'instant, on ignore les causes du sinistre.

† MADAME LEONIE RIBORDY

Samedi est décédée Mme Léonie Ribordy, épouse de M. Henry Ribordy, officier de l'état-civil de Sion.

Elle était la fille du colonel Adolphe de Courten, commandant des troupes du Sonderbund et poète à ses heures.

Ce fut une épouse et une mère dévouée.

Atteinte, depuis de longues années, d'une maladie pénible, sa mort lui est une délivrance.

A sa famille nos condoléances sincères.

SION — Etat-civil
Mois d'août 1935
(Suite)

MARIAGES

Favre Daniel, de Vex et Bocherens, dite Fleury Louise, de Bex. Staffelbach Adolphe, d'Ayent et Rion Julienne de St-Jean. Duc G. de Savièse et Reynard Olga de Savièze.

DÉCÈS

Cergneux Jean de Jean-Albert, de Salvan, 32 ans. Polter Joseph de Sion, 62 ans. Reynard Joseph, de Joseph, de Savièse, 42 ans. Meyer Maurice de Jean-Joseph, de Sion, 72 ans. Pitteloud François-Louis, de Louis, de Vex, 56 ans. de Sépibus Robert de Charles, de Mœrel, 36 ans. Charbonnet Hélène de Jean Barthélemy, de Nendaz, 12 ans. Délèze Pierre-Louis de Fabien de Nendaz, 16 ans. Pannatier Adrien d'Antoine, de Vernamiège, 50 ans.

MUSIQUE

Mme Bolle-Gessler, pianiste, reprend ses leçons particulières et ses cours. S'inscrire Villa Exquis, route du Rawyl, Sion. Tél. 546.

DANS LES SOCIÉTÉS

C. S. F. A.

Réunion mercredi le 11 courant, à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Planta.

Programme de la sortie subventionnée au Gornergrat le 15 septembre. Divers.

Les clubistes empêchées d'assister à cette assemblée peuvent se renseigner et se faire inscrire auprès de Mme Berto Grasso, chef de course. Tél. 370.

HARMONIE MUNICIPALE

L'Harmonie Municipale a repris son activité sous la nouvelle direction de M. le professeur Viot.

Les personnes jouant d'un instrument d'harmonie et désireuses d'entrer dans la société sont cordialement invitées à s'annoncer à M. Géroudet, vice-président ou à se présenter au local des répétitions le mercredi 11 septembre, à 20 h. 30.

Le Sports

FOOTBALL

Sion II-Martigny II : 3 à 5

Débutant officiellement en championnat suisse hier après-midi, les Sédunois n'ont guère brillé. Opposés à un « onze » rapide et décidé, les locaux firent bien jeu égal jusqu'à la mi-temps, mais ensuite les visiteurs, en marquant deux nouveaux buts, s'assurèrent facilement une victoire méritée. Chez les locaux qui jouèrent sans aucun système, seuls Oggier et Gay se firent remarquer. JAC.

SPORT CYCLISTE

La Pédale Sédunoise organise le championnat valaisan individuel le 22 septembre sur le parcours:

Sion - Sierre - Chippis - Bramois - Sion

A cette occasion, M. Pierre Ferréro, «Salon du Cycle», a tenu à offrir le 1er prix, soit un superbe vélo de course «Ferréro». Félicitons ce généreux donateur, fervent ami du sport cycliste.

TIR

Concours fédéral de sections en campagne 1935

La Société cantonale des Tireurs valaisans a fait exécuter, hier, sur différentes places du canton, le concours fédéral de sections en campagne.

53 sections y ont pris part dans notre canton.

C'est la première fois, depuis la fondation de la Société cantonale des tireurs valaisans, que le concours fédéral de sections réunit un nombre aussi réjouissant de sociétés. Le Comité cantonal doit s'en réjouir et mérite nos félicitations pour ce succès.

Nous constatons avec grand plaisir que la Société cantonale des Tireurs valaisans; sous la présidence de M. le Lt.-Col. Weber, continue à se développer très rapidement. Bientôt, Ble Valais représentera une force au sein de la Société Suisse des Carabiniers.

Voici les résultats des sections qui participèrent au concours, sur la place de St-Léonard, sous la surveillance de M. Studer, membre du Comité cantonal:

Fusil. 1. Bramois, Tireurs de la Borgne, moyenne 67,1, couronne de laurier; 2. St-Léonard, La Villageoise, moyenne 67,05, couronne de laurier; 3. Lens, Tir Militaire, moyenne 65,57, couronne de laurier; 4. Grimisuat, Les Vieux Suisses, moyenne 58,99; 5. Lens, Cible Nouvelle, moyenne 55,4.

Dans le prochain numéro, nous publierons la liste des distinctions individuelles.

SUISSE

SUBVENTIONS FEDERALES

Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes:

Au canton de Vaud: a) 40 % des frais de construction du chemin du Revers, 1re section, commune de Rougement (devis 80,000 fr., maximum 32,000 fr.); b) 45 % des frais de construction de chemins alpestre «Barboleusaz-Aigue-Rossat-Forêt de Josés», commune de Gryon (devis 130,000 fr., maximum 58,500 fr.).

Au canton du Valais une subvention de 35 % des frais de construction d'un chemin forestier de Bürchen à Unterbäch, district de Rarogne (devis 190,000 fr., maximum 66,500 francs).

Pour lire en vacances

Nous mettons en vente, au prix exceptionnel de 1 fr. 80 par volume, les chefs-d'œuvre de la littérature française, dans une édition reliée.

La collection que nous offrons comprend les livres suivants:

LES ŒUVRES DE JEAN RACINE commentées par Lucien Dubech, l'un des plus célèbres critiques de ce temps.

LES HISTOIRES DE FROISSART avec une étude d'Henri Longnon.

LES POÈMES DE VILLON que tout le monde doit connaître.

CAMILLE DROZ — Les plantes bienfaisantes. Etude de 120 plantes médicinales, toutes reproduites en couleurs. Cette brochure contient une foule de renseignements utiles. Elle indique l'époque à laquelle il faut cueillir les plantes, la manière de les traiter et de les préparer pour l'usage domestique. 2 fr. 50.

POUR LA CUISINIÈRE

Fruits et légumes conservés au vinaigre

Bon nombre de personnes ne sauraient se passer des cornichons, de « Mixed Pickles» ces petits légumes variés conservés au vinaigre, de pruneaux au vinaigre, etc. Aussi maintes ménagères seront-elles bien avisées de faire également une provision de ce genre de conserves.

Nos vinaigres de cidre indigènes, tels que les fournissent nos différentes fabriques suisses de ce produit conviennent fort bien pour la préparation de toutes ces excellentes conserves, et c'est là un usage pour lequel ils se sont révélés aussi agréables et que sains pour nos salades.

Haricots au vinaigre

Disons tout d'abord que, pour tous les légumes au vinaigre, il convient de considérer ce qui suit: dès que l'on voit se former sur ces conserves, de petites taches ou pellicules blanches, on doit en retirer le vinaigre, on lui ajoute du vinaigre frais que l'on versera, refroidi, sur les légumes après l'avoir porté à l'ébullition. Le mieux sera de cuire le vinaigre dès le début; c'est là ce qu'on fera de toute façon lorsqu'on a affaire à du vinaigre trop fort que l'on doit étendre de cidre, de vin blanc ou d'eau. On ne l'emploiera qu'après l'avoir laissé refroidir.

Prendre des haricots sans grains, n'ayant pas encore pris tout leur développement, les blanchir comme pour les autres conserves, les rincer et laisser refroidir. Lorsqu'ils se sont bien égouttés — sur un linge propre — les déposer dans un verre à conserves, en intercalant quelques grains de poivre et un peu de sarriette des jardins. Verser sur les haricots du bon vinaigre blanc de manière à les submerger; couvrir le verre et garder en un lieu frais et sec.

Vous aurez là quelque chose d'excellent à servir avec la viande froide.

Cornichons au vinaigre

Couper le pédoncule des cornichons de manière à enlever aussi une petite portion de l'épiderme. Les piquer avec une épingle, saupoudrer de sel et les laisser reposer jusqu'au lendemain. Frotter avec un linge et placer dans un pot de grès avec les épices ci-après: pour cent cornichons, un morceau de raifort d'un doigt de long et deux d'épaisseur, que l'on coupe en petits cubes, ou une gousse de poivre rouge, 1-2 gousses d'ail, 1 feuille de laurier, 5 clous de girofle, 10 grains de poivre noir, et selon les goûts, un peu de coriandre. On verse sur le tout du vinaigre de cidre ou du vin bouillant, jusqu'à ce que le pot soit rempli. Le jour suivant, on retire le vinaigre, le porte à l'ébullition, puis le verse à nouveau sur les cornichons. Le troisième jour, on cuit le tout ensemble et laisse bouillonner quelques instants. Mettre les cornichons avec les épices dans le pot, déposer, au-dessus, quelques tiges d'estragon ajouter un à deux décilit. de vinaigre frais à celui dont on s'est servi, le porter à ébullition et le verser refroidi sur la masse. Une fois le tout bien refroidi, couvrir le pot à l'aide de papier parchemin et conserver en un lieu frais et sec. Si l'on désire les cornichons moins tendres, on ne répète la cuisson que pour le vinaigre et le verse bouillant.

(A suivre)

Avis à nos Lecteurs

Nous prévenons nos lecteurs qui nous demandent des renseignements, qu'il ne nous est pas possible de donner suite à leurs lettres si celles-ci ne sont pas accompagnées de 30 ct. pour la réponse.

Pour une **bonne reliure** adressez-vous seulement à
J. SUTER-SAVIOZ, relieur, **SION**
En face de la Poste Route de Lausanne

A LOUER jolie chambre meublée, avec ou sans pension, pour étudiant. Situation tranquille. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER jolie chambre meublée bien située, tout confort, avec ou sans pension. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER un grand appartement remis à neuf, à l'avenue du Midi.
S'adresser à Henri Spahr, Sion.
A la même adresse à vendre **2 fourneaux en fonte.**

Dame
cherche appartement de 2 chambres, éventuellement salle de bains, cuisine et dépendances. Adresser offres écrites au bureau du journal sous lettres A. B.

Désire acheter petite villa Sion ou environs. Adr. poste restante Mont-Blanc A.R., Genève.

JE CHERCHE apprenti ébéniste. S'adr. à la Feuille d'Avis.

On offre
Chambres et Pension
pour étudiants. S'adresser à Mme **Delacoste,** Pratifori, à Sion.

A REMETTRE dans une artère très fréquentée de la ville de Sion, un avec salle attenante pour restauration. Conviendrait pour un chef de cuisine avec famille.
S'adresser sous chiffre M 85 B.

Apprentie-Repasseuse
est demandée. S'adresser chez Mme **Mathis,** Planta, SION.

Tailleuse pour homme
cherche place dans un bon atelier
Ecrire sous chiffre 52 aux Annonces-Suisses, S. A: Sion.

QUI PRETERAIT 4500 francs contre hypothèque 1er rang (chalet en montagne).
Faire offres sous chiffres AS 207 L à Annonces Suisses S. A., Sion.

Madame Veuve **NICOLAS DUSSEX et famille** remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, de près et de loin, ont pris part à leur grand deuil.

CINÉMA LUX - SION
MONTAG 9. und DIENSTAG 10. SEPTEMBER 1935 um 20.30 Uhr
Eine der schönsten Wiener-Operetten!
In Grinzing beim Wein
Ein Stück Wien wie es jauchst und lacht, wie es klingt und singt!

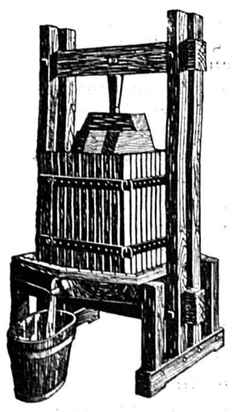

Le
Pressoir valaisan
se fabrique de 3 à 8 brantées
Prix: Fr. 360 à 420
IMBODEN JOSEPH
FABRICANT SION

Le Sacré-Cœur
Ouvrage de 600 pages
En vente au bureau du journal
Fr. 2.50

Mise en vente
(pour changement de commerce)
Le soussigné vendra de gré à gré une maison à deux étages, grange et écurie et 500 toises de verger bien arborisé en Canada, abricotiers, cerisiers et pêchers.
2 jardins de 1000 toises et une sainfonière de 320 toises, le tout arborisé par 80 pommiers et 60 pruniers.
Oscar Tissières père, Canada s/Gare, St-Léonard.

A votre changement d'adresse, joignez 30 centimes

Les **Zwiebacks** de la Boulangerie-Pâtisserie
Fr. Schwarz
vous rendrons satisfait par leur qualité fine et fraîche.

A vendre 2 FUTS
ovales, chêne; un de 1850 et l'autre de 550 litres. S'adr. chez M. Jean Jost, épicerie, Sion.

Demandez le « **Journal et Feuille d'Avis du Valais** »

ON DEMANDE A ACHETER
1 bottin commercial
Année 1934
S'adr. au bureau du journal

PENSION DE FAMILLE
J. HENRIOD
Avenue du Midi
Téléphone 502

BLOCS
format pratique
15 cts
le bloc
En vente au bureau du journal

L'ALLEMAND garanti en 2 mois, l'italien en 1. En cas insuccès, restit. argent. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines, à votre gré et à toute époque. Diplôme enseignement en 3 mois, dipl. commerce en 6. Références.
Ecole Tamé, Baden 35

Je prédis
votre avenir. Sérieux, personnel. Env. date naiss. et Fr. 2.70 en timbres. **Le Fatum Suisse,** Case 27, Vevey 7.

Cartes de Visite
Imprimerie du
JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
Tél. 46 SION Tél. 46

PHOTOGRAPHIE!
Le soussigné se recommande pour tous travaux de photographie à de nouveaux prix réduits.
Voici quelques prix concernant son travail et son matériel:

	3 pièces	6 pièces	12 pièces
Photos 6 × 9 cm.	Fr. 1.—	1.80	3.—
Cartes postales	Fr. 1.80	3.—	5.—

Travaux d'amateurs: **Copies:**

Développement des films:	3 × 4	Fr. —.05	
4 × 6½ Fr. —.40	4 × 6½	Fr. —.10	
6 × 6 Fr. —.50	6 × 6	Fr. —.10	
6 × 9 Fr. —.60	6 × 9	Fr. —.15	
6½ × 11 Fr. —.80	6½ × 11	Fr. —.20	
	Carte postale	Fr. —.25	

Recommandation spéciale pour travaux à domicile, portraits de familles et enfants.
On cherche revendeurs pour films et appareils.
Grand rabais.
Chamoson, septembre 1935. W.J. Schifferli, Photos

Cours de Pédicure
donnés par L.E. Oulevey, pédicure, plusieurs fois diplômé.
Valentin, 19. Tél. 25.448. LAUSANNE

UN LIVRE
que tous les Valaisans doivent lire
Essai d'histoire du District de Conthey
Châtellenie de Conthey. Majories de Nendaz, Ardon-Chamoson et St-Pierre des Clages
par J. E. Tamini, Abbé, Pierre Délèze, Abbé, Paul de Rivaz
Fr. 3.50
EN VENTE au bureau du Journal et Feuille d'Avis du Valais - Sion
Envoi contre remboursement

Les convalescents
ont besoin d'une nourriture substantielle et très digestible: la Farine lactée Nestlé, par exemple. D'un goût très agréable, elle stimule l'appétit et, sans surcharger l'estomac, fournit à l'organisme affaibli les substances nutritives qui le remonteront avec une étonnante rapidité. Voilà 70 ans que convalescents, malades, vieillards usent de ce bon reconstituant: la
M 7
Farine lactée **NESTLÉ**

Pour vos achats de viande, soit cuisses, aloyaux, rôti, bœuf, bouilli, bon marché, adressez-vous à la
Boucherie Oscar Neuenschwander S. A.
Avenue du Mail 17, GENÈVE
qui vous enverra de la marchandise extra à des prix très bas. Expéditions à partir de 2 kgs.
Téléphone 41.994

Quoi de meilleur que le Cacao?

Depuis plus de 25 ans, nous vouons journellement toute notre attention à ce que la qualité, la finesse, l'excellence du goût du cacao Tobler en paquets munis d'un plomb de garantie ne varient jamais. C'est la raison pour laquelle la ménagère suisse est fidèle au cacao Tobler. Si, vous aussi, attachez de la valeur à l'invariabilité de la qualité d'un aliment si important, vous ne tarderez pas à devenir des adeptes enthousiastes du cacao Tobler. En été, le cacao Tobler est le plus indiqué, car il est très digestible.

le Cacao Tobler en paquets plombés, à partir de 25 Cts.; en vente partout

Chasseurs

Pour vos achats de munitions adressez-vous à la maison

Pfefferlé & Cie - Sion

Dépôt fédéral des Poudres et Munitions
Téléphone 21

Cartouches chargées à poudre noire et plomb durci	le cent	Fr.	**18.—**
Cartouches chargées à poudre pyroxylée et plomb durci, douille à long culot laiton, la cartouche possédant le meilleur rendement actuel	le cent	Fr.	**23.—**
Douilles pour poudre noire	»	»	**6.50**
Douilles pour poudre pyroxilée avec long culot laiton	le cent	Fr.	**8.50**
Plomb de chasse durci, 1re qualité	le kg.	»	**—.80**
Cartouches pour la chasse au chamois.	le paq.	»	**3.50**

Fusils de chasse - Carabines - Accessoires

Expéditions par retour du courrier

Catalogue Suisse
1935
de Journaux et Revues

Ouvrage intéressant et de grande utilité pour les milieux intéressés à la Presse.

Livré par

ANNONCES-SUISSES S. A.
SUCCURSALE DE SION
AVENUE DE LA GARE - Tél. No 2.24

A votre changement d'adresse, joignez 30 centimes

Avis important

Emile BUSCHI masseur diplômé, pédicure spécialiste, a transféré son domicile: Maison Mce GAY, avenue de la Gare, rez de chaussée. Téléphone 348.

Pour tout sciage de bois

à domicile à la scie mécanique, adressez-vous à A. Schrœter, primeurs, r. de Conthey, Sion.

A VENDRE à l'emporter **fendant Clavoz** 1er choix 1934 à fr. 1.— le lt., par 50 à 100 lt., rabais.
EPICERIE JOST, SION

A vendre plusieurs **fûts** de 5 et 600 litres.
A la même adresse, à louer jolie **chambre meublée** avec chauffage.
Louis Wirthner, Planta-Sion.

A vendre **1 fût en chêne** de 1430 l. et **1 fût en mélèze** de 1000 l. en parfait état. Bonnes conditions. S'adr. Mme Vve Travelletti Victoire, Vex.

Timbres en caoutchouc

exécution soignée
JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
Tél. 46 SION Tél. 46

PAPIER D'EMBALLAGE

pour épicerie, coupé au format demandé
GROS - DÉTAIL

SERVIETTE DE TABLE DAMASSÉE
le cent **Fr. 1.50**

PAPIER CRÊPE HYGIÉNIQUE
les 10 rouleaux **Fr. 2.40**

ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

IMPRIMERIE GESSLER - SION
Téléphone 46 Chèques postaux IIc 84 Sion

A louer de suite ou date à convenir
2 appartements
de 5 chambres, tout confort. 85 et 100 fr. par mois.
S'adr. chez C. Lorenz-Tarro, Sion.

On ne conçoit plus aujourd'hui la concurrence sans la publicité.

N'employez contre le
GOITRE
gros cou, glandes que notre friction antigoîtreuse «**Strumasan**». Le succès est prouvé par de nombreuses attestations reçues. Prix: le flacon fr. 5.—, le demi-flacon fr. 3.—.
Expédition discrète par la
Pharmacie du Jura
BIENNE

Pressoirs hydrauliques et américains
neufs et d'occasion, toutes grandeurs,

Vases de cave
vases de cave bien avinés de 2000 à 6000 litres.
Prix intéressants.
Pompes et moto-pompes à vins, tuyaux, raccords, tout matériel de cave.

F. Deladoey-Obrist, Plattaz, Sion
Anc. Rue de la Gare

Tous les imprimés sont livrés rapidement par l'Imprimerie du journal.

VARICES OUVERTES
Dartres - Eczémas - Coupures - Démangeaisons - Crevasses - Eruptions de la peau - Brûlures, etc.
Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le
Baume du Pèlerin
Boîte: fr. 1.—, Pot: fr. 2.25. Toutes pharmacies
CÉPHA S. A., YVERDON

C'est une erreur de croire.....

que seuls les Grands Magasins peuvent satisfaire vos goûts.

Adressez-vous aux Magasins de votre localité, comparez prix et qualité et vous serez édifiés.

Noubliez pas lors de vos achats de réclamer

les

Timbres-Rabais

qui vous sont dus.

Machines à écrire

Nos réparations et revisions sont garanties. Nous sommes organisés pour mettre une machine à votre disposition, pendant que nos spécialistes procèderont à la revision de la vôtre, que nous prendrons et rapporterons à votre domicile. Nous échangeons votre machine usagée de n'importe quelle marque contre une machine moderne à des conditions très avantageuses. Sur désir vous pouvez payer la différence par de modestes acomptes mensuels. Demandez sans engagement notre offre O 4.

HENRI ZEPF, Agence ERIKA & IDEAL
LAUSANNE. Pl. St-François-Grand-Chêne 1, tél. 32.257

Les billets

de la loterie „PRO-SION" sont en vente au BUREAU du journal

Feuilleton du *Journal et Feuille d'Avis du Valais* No 1

MAGALI

PAR

M. DELLY

CHAPITRE PREMIER

L'aube paraissait un peu troublée, une lueur incertaine flottait sur la campagne à travers laquelle le train filait en jetant des coups de sifflets stridents... Dans le wagon bien chauffé cenpendant, une fraîcheur pénétrait qui refroidissait la voyageuse malgré le vêtement fourré dont elle était couverte.

Peu à peu, Mlle Nouey sortait de la somnolence qui l'avait envahie depuis quelques heures. Ses yeux s'ouvrirent, sa main, par un geste machinal de femme soigneuse, lissa les bandeaux châtains qui encadraient son visage mince, un peu flétri.

Elle se redressa enfin, complètement éveillée, secoua son vêtement où s'étaient formés quelques plis... En même temps son regard se dirigeait vers l'autre extrémité du wagon. Là se trouvaient une dame enveloppée d'une mante noire de piètre apparence et deux enfants de huit à dix ans. En montant dans ce compartiment au milieu de la nuit, Mlle Nouey les avait trouvés là... Et la dame avait conservé exactement la même position qu'elle lui avait vue alors, la tête tournée vers la vitre et cachée entre les mains, sans un mouvement autre que celui imprimé par le train.

En face d'elle, les enfants étaient immobiles, serrés l'un contre l'autre, très éveillés, eux, et visiblement grelottants sous leurs vêtements râpés. Ils étaient tous deux minces et frêles, mais ne se ressemblaient pas. La petite fille, qui semblait l'aînée, avait un visage au teint mat, aux traits un peu forts, et une superbe chevelure blond cendré tombant en deux longues nattes sur ses épaules. La physionomie du petit garçon était plus fine, plus délicate; son teint ressortait, très blanc, près des boucles brunes qui ombrageaient son front.

Le regard compatissant de Mlle Nouey avait eu vite fait d'embrasser tous ces détails. Elle était accoutumée à côtoyer bien des misères cachées dans des visites de charité à travers Paris et Londres, elle avait un flair quasi infaillible pour discerner les pauvres honteux... Et quelque chose s'éveillait dans son cœur devant ce trio inconnu, devant la gravité mélancolique empreinte sur ces pâles visages d'enfants dont l'extrême distinction l'avait aussitôt frappée.

La portière fut tout à coup ouverte, un contrôleur parut sur le seuil...

— Vos billets, s'il vous plaît.

Mlle Nouey tendit le sien... Les enfants tournèrent la tête, mais la dame ne bougea pas.

— Vos billets, Madame! dit l'homme en haussant la voix.

Pas de réponse.

— Elle dort bien, cette dame! observa-t-il. Vous ne savez pas où sont ses billets, les enfants?

— Si, je sais, dit la petite fille avec un léger accent anglais. Ne réveillez pas maman.

Elle se leva, prit un sac posé près de sa mère et en sortit trois billets.

— Ce sont des billets de troisième... et vous êtes en première ici! Eh bien! vous ne vous gênez pas!

— Nous sommes en première? dit la petite fille en le regardant avec surprise. Nous ne savions pas... Maman était si fatiguée qu'elle est montée dans le premier wagon venu.

— Oui, racontez-moi des histoires... Si vous croyez que ça va prendre! Il faut payer le supplément, ou sans cela...

Un geste significatif acheva la phrase.

La petite eut une exclamation d'effroi.

— Payer le supplément!... Mais nous n'avons presque plus d'argent.

— Cela ne me regarde pas, il fallait faire attention... Allons, réveillez votre maman, je ne peux pas poser deux heures ici.

Une expression de regret passa sur la physionomie de l'enfant, ses yeux, de magnifiques prunelles sombres et veloutées, enveloppèrent d'un tendre regard sa mère toujours immobile... Puis, se penchant, elle appela doucement en anglais:

— Mamma! mamma!

La dame n'eut pas un mouvement... La petite fille leva sur le contrôleur un regard suppliant.

— Je ne veux pas la réveiller, elle dort si bien!

— Ah! mais, en voilà assez! C'est moi qui vais m'en charger, alors!

Mlle Nouey se levait pour mettre fin à cette scène pénible en payant le supplément demandé... Mais le train, passant probablement sur un point de la voie en réparation, eut une violente secousse qui la rejeta à sa place... Et là-bas, l'inconnue, ballottée, tomba en avant comme une masse.

Les enfants eurent un cri d'effroi, auquel répondirent une exclamation de Mlle Nouey et cette autre du contrôleur:

— Mais cette dame est morte.

La petite fille se dressa debout, ses yeux dilatés enveloppèrent le visage tout blanc qui avait heurté la banquette, ses mains l'effleurèrent... Et, doucement, elle glissa évanouie dans les bras que lui tendait Mlle Nouey.

— Eh bien! en voilà une histoire! murmura le contrôleur. Heureusement encore que nous arrivons bientôt!

Mlle Nouey emporta l'enfant à l'autre extrémité du compartiment, elle fit de même pour le petit garçon qui demeurait immobile, tremblant de tous ses membres... Puis elle revint s'assurer que le contrôleur avait dit vrai. Hélas! on n'en pouvait douter. Une mort subite avait frappé cette femme, peut-être avant l'entrée de Mlle Nouey dans le wagon.

— Pauvre créature! murmura-t-elle en regardant avec une douloureuse compassion ce visage délicat, jeune encore, mais extrêmement flétri, cette chevelure brune déjà semée de fils d'argent, et les petites mains, fort jolies de forme, mais brunies par des travaux de ménage.

Paris approchait... Cinq minutes encore... Et, avec un soupir de soulagement, Mlle Nouey vit le train entrer en gare.

Le contrôleur s'éloigna pour chercher de l'aide... Quelques instants plus tard, l'étrangère était emportée par deux hommes, tandis qu'un autre enlevait dans ses bras l'enfant toujours évanouie. Mlle Nouey suivit celui-ci, tenant par la main le petit garçon auquel elle murmurait de douces paroles.

Ce fut elle qui réussit, après bien des soins, à faire revenir la petite fille de son évanouissement. Elle redoutait beaucoup cet instant... Et, de fait, l'enfant, en se rappelant soudain ce qui s'était passé, eut une terrible crise de désespoir que Mlle Nouey ne put calmer qu'après de longs efforts.

Mais il était navrant de voir cette petite figure désolée, d'entendre les sanglots du petit garçon agenouillé près de sa sœur.

— Maman!... maman! murmurait celle-ci en se tordant les mains. Ce n'est pas possible, Madame, elle vit, n'est-ce pas?

— Ma pauvre chérie! disait tendrement Mlle Nouey en la pressant entre ses bras.

Et, apercevant une petite croix d'ivoire qui sortait du corsage de l'enfant, elle ajouta:

— Vous êtes catholique, n'est-ce pas ?... Moi aussi. C'est un lien plus fort entre nous, ma chère petite enfant... Eh bien! pensez que votre pauvre mère est près du bon Dieu, qu'elle ne souffre plus maintenant, ma mignonne.

— C'est vrai... Oh! elle souffrait tant, ma mère chérie!... Mais nous ne l'avons plus!... nous sommes seuls... seuls! Oh! maman, maman!

Elle eut une nouvelle crise de larmes que Mlle Nouey eut beaucoup de peine à calmer. L'enfant demeura ensuite immobile, absolument abattue et brisée.

— Magali, Magali! ne va pas mourir aussi! sanglotait son frère en lui serrant la main.

— Non, mon Freddy, murmura-t-elle faiblement. Mais après tout, cela vaudrait mieux. Qu'est-ce que nous ferons sans maman?

Le chef de gare et le commissaire de police entraient en ce moment. Ils venaient chercher quelques renseignements près des enfants, le mince bagage de la défunte ne leur ayant fourni aucune indication. Sur l'alliance seulement étaient gravés ces deux noms: Ethel — Luc — 1880.

— Comment vous appelez-vous, mes chers petits? demanda Mlle Nouey en se penchant vers les orphelins.

— Magali et Freddy Daultey, murmura la petite fille.

— Et d'où venez-vous?

— De Bombay.

— Vous aviez des parents, là-bas?

— Non, personne. Maman donnait des leçons de français et d'anglais.

— Vous n'avez plus votre père?

— Non, il est mort, il y a trois ans.

— Avez-vous des parents en France?

— Personne non plus. Mais maman ne trouvait plus assez de leçons là-bas, et le climat la fatiguait beaucoup. Elle voulait essayer en France ou en Angleterre.

— Etait-elle Anglaise?

— Oui, et papa Français, de la Provence.

— Comment s'appelait-elle?

— Ethel Daultey.

— Oui, mais de son nom à elle?

— Je ne sais pas, madame.

— Et vous ne connaissez aucun parent, ni en Angleterre, ni ailleurs?

La petite fille secoua négativement la tête.

— Diandre! C'est ennuyeux cela! murmura le commissaire de police. Qu'allons-nous faire de ces mioches? C'est dommage, ils sont gentils.

— Je m'en charge pour le moment, déclara Mlle Nouey. Je ferai faire toutes les démarches pour savoir s'ils n'ont réellement personne au monde. Quant à la pauvre mère, ajouta-t-elle plus bas en s'adressant au commissaire de police, veuillez lui faire faire des funérailles religieuses convenables. Je prends à ma charge tous les frais.

Il s'inclina et sortit de sa poche un calepin.

— Ayez la bonté de me donner votre adresse, Madame.

— Mlle Nouey, hôtel de Vœlberg, rue de la Ville-l'Evêque... Je suis la lectrice de la duchesse de Staldiff, en ce moment de passage chez le comte de Vœlberg, son cousin, ajouta-t-elle en manière de référence.

— Bien, mademoiselle... j'enverrai prendre vos ordres pour l'enterrement. Dois-je avancer une voiture?

Sur la réponse affirmative de Mlle Nouey, il s'éloigna aussitôt et un peu après, un fiacre s'en allait à la gare, emportant l'excellente demoiselle et ses petits protégés blottis contre elle.

(A suivre)